



POSTE / FONCTION

DIRECTEUR·TRICE DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité

TYPE D'OFFRE

Permanent - ouverts aux fonctionnaires et aux contractuels

DIRECTION

DAJE Direction de l'accueil du jeune enfant

FILIÈRE

Administrative

FONCTION D'ENCADREMENT

Oui

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

Attaché territorial / Administrateur territorial

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Administration générale

LIEU D'AFFECTATION

Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

La Direction de l'accueil du jeune enfant (DAJE), composée de près de 1 000 professionnels du Département au service des enfants et de leurs familles, est organisée autour de trois services : le Service des crèches départementales (SCD), le Service de la qualité de l'accueil et partenariats (SQAP), et le Service des affaires générales (SAG).

Elle pilote un réseau d'une quarantaine de crèches départementales, accompagne le développement et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant et anime les partenariats du territoire.

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Sous l'autorité de la Direction générale, le ou la directeur·trice de l'Accueil du Jeune Enfant définit et pilote la stratégie départementale de la petite enfance, coordonne les trois services de la direction et assure la mise en œuvre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF). Il représente également les institutions auprès des partenaires et des élus.

MISSIONS PRINCIPALES

- Définir et conduire la stratégie départementale de l'accueil du jeune enfant, traduire les orientations politiques en plans d'actions, adapter l'offre collective et individuelle et anticiper les besoins du territoire.
- Piloter la performance et le fonctionnement de la direction, garantir la maîtrise budgétaire, financière, juridique et organisationnelle, la soutenabilité des activités et la mobilisation des ressources humaines, numériques, logistiques et patrimoniales.
- Garantir la qualité de l'accueil et le projet éducatif départemental, conduire l'amélioration continue des pratiques en crèche et développer l'innovation pédagogique, sociale et organisationnelle.
- Développer les coopérations territoriales, représenter le Département auprès de la CAF, des communes, des services de l'État et des acteurs de la petite enfance, et piloter le Schéma départemental des services aux familles (SDSF).
- Piloter la stratégie de ressources et de développement des compétences, garantir l'attractivité et la fidélisation, accompagner la qualité de vie au travail et les transformations organisationnelles.
- Conduire le collectif de direction, définir les orientations managériales, fédérer les équipes autour du projet de direction et garantir la cohérence de l'action des services.

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

Niveau II

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

☐

Souhaité

☒

Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

- Savoir fédérer et mobiliser des équipes.
- Savoir représenter l'institution et développer des partenariats.
- Savoir conduire le dialogue, la négociation et l'arbitrage.
- Savoir accompagner les cadres et développer leurs compétences managériales.

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- Savoir coordonner l'action de services aux missions complémentaires et garantir leur cohérence.
- Savoir définir et piloter une stratégie de direction en cohérence avec les orientations de la collectivité.
- Savoir traduire les orientations politiques en projets, programmes et plans d'actions opérationnels.
- Savoir anticiper et accompagner les évolutions des besoins du territoire et de l'offre d'accueil du jeune enfant.

COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Maîtriser l'environnement institutionnel, réglementaire et financier de la petite enfance.
- Savoir élaborer et piloter des stratégies de développement de l'offre d'accueil collectif et individuel.
- Savoir conduire les transformations organisationnelles.
- Savoir produire des analyses et rédiger des notes d'aide à la décision à destination de la direction générale et des élus.

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☐

HORAIRES SPÉCIFIQUES

☐

PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE

☒

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

☒

ASTREINTES

☐

VACCINS OBLIGATOIRES

☐

PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grâce au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE : A CREER

NOMBRE DE POSTES
À POURVOIR : 1

EMPLOI-TYPE /
RIFSEEP : DIRECTEUR / A8

NBI : ENCADREMENT 25 PTS

RATTACHEMENT STRUCTURE
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) : DAJE DIRECTION